



Association

« PING SENIOR ANTONY »

PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION PING SENIOR ANTONY

L'an 2025
le 16 Mars
à Antony.

Les membres du Conseil d'Administration de l'association PING SENIOR ANTONY, déclarée sous le régime de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901, se sont réunis sur convocation de

Sont présents :

- François Krummenacker
- Philippe Claus
- Marc Bocage
- Pierre Desideri
- Marie Helene Souboulfuerrou
- Audie Julien
- Philippe Balis
- Dominique Ravat → pouvoir à Audie Julien
-
-

Sont excusés :

- Isabelle Thiery
-
-
-

Ordre du jour :

1. Désignation du Président de l'Association
2. Désignation des membres du Bureau
3. Questions diverses

Audie Julien :
Ceux ici présents

Approbation des statuts
Pouvoir donné au Président et au Secrétaire pour



La séance est ouverte sous la présidence de André Gueguen, qui rappelle l'ordre du jour.

1. Désignation du Président de l'Association

Après délibération, il est procédé à l'élection du Président.

André Gueguen se porte candidat. Aucun autre candidat ne se manifeste.

Il est procédé au vote. Après dépouillement des bulletins, André Gueguen est élu Président à l'unanimité (ou à la majorité) et accepte ses fonctions.

Le Président élu : Alain Gueguen

2. Désignation des membres du Bureau

Conformément aux statuts de l'association, les membres du Bureau sont élus parmi les administrateurs. Il est procédé aux élections des postes suivants :

- Vice-Président(e) : Philippe Chausse
- Secrétaire : Alain Becaye
- Secrétaire adjoint(e) :
- Trésorier(e) :
- Trésorier(e) adjoint(e) :

Tous les candidats sont élus à l'unanimité (ou à la majorité) et acceptent leurs fonctions.

3. Questions diverses

.....

La séance est levée à 18h30

Le Président
Signature

Le Secrétaire
Signature